



Le point sur
la commune
nouvelle

Rencontre :
Albert
Delamarre,
ancien maire



URBANISME :
LES GROS
CHANTIERS DE
LA RENTRÉE

Vivre à Pleumeleuc

Le Magazine
d'informations
de la ville
de Pleumeleuc

Septembre 2018
N° 113



Jumelage Llanfairfechan/Pleumeleuc

UNE RELATION AMICALE DE BIENTÔT DIX ANS !



Civisme Piqûres de rappel

> AFFICHAGE SAUVAGE

Un mariage, un anniversaire, beaucoup d'invités... vous souhaitez poser des pancartes sur l'espace public pour les guider ? Attention ! Cela relève de la réglementation sur l'affichage sauvage (article L.581-26 et 34 du Code de l'Environnement). Il est interdit sur tous les ouvrages ERDF, supports d'éclairage public, arbres, plantations, mobilier et ouvrages publics.

DÉCHETS VERTS

Certains habitants se débarrassent des déchets verts directement sur l'espace public. Ces déchets doivent être transportés à la déchetterie de Montfort-sur-Meu (horaires sur www.smictom-centreouest35.fr). Ils peuvent aussi être utilisés en paillage ou en compost individuel.

Il est rappelé également que le brûlage des déchets de toute nature et notamment des végétaux est interdit. Brûler ses déchets verts à l'air libre peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. ●



Passation de commandement Un nouveau chef des pompiers à Bédée

> Après 7 ans à la tête du centre d'incendie et de secours de Bédée, le lieutenant Guy Guinot, 16 ans de carrière, a passé le fanion du centre, symbole de son commandement à l'adjudant-chef Pierre Marquez, 14 ans de carrière, vendredi 29 juin dernier.

C'est en présence du président du conseil départemental, des maires de Bédée et Pleumeleuc et de Montfort Communauté que la passation de commandement a été officialisée. La municipalité de Pleumeleuc et ses habitants remercient le lieutenant Guy Guinot pour ces années à leur service. ●

Vivre à Pleumeleuc magazine N°113 Septembre 2018

EN BREF

P.2 Civisme
Piqûres de rappel

Passation de commandement
Un nouveau chef des pompiers à Bédée

SAVOIR

P.4 Micro-crèche
Les travaux à Pleumeleuc, c'est parti !

P.5 Conseil Municipal des Jeunes
Le CMJ s'adresse aux jeunes lecteurs...

P.6 Commune nouvelle
Des racines et des ailes dès janvier 2019

P.8 Urbanisme
Les gros chantiers de la rentrée

COMPRENDRE

P.10 JUMELAGE ENTRE LLANFAIRFECHAN ET PLEUMELEUC
UNE RELATION AMICALE DE BIENTÔT DIX ANS !

DÉCOUVRIR

P.12 14 juillet
Nouveautés et traditions à l'étang des Forges !

Jeunesse
Une croisière mouvementée pour les enfants de Mélimérome

P.13 Rencontre
Albert Delamarre

P.14 Exposition photo
François Faguet

P.15 Fête de la Fraise
Le Royaume-Uni, invité de l'édition 2018

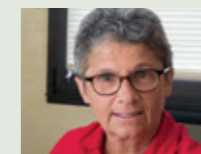
P.16 État civil/Agenda

« Qui n'avance pas recule¹ »



Pour jouer son rôle de proximité, comment l'échelon communal peut-il encore répondre aux besoins accrus des habitants et s'adapter à son environnement en perpétuelle évolution ?

Par la commune nouvelle² : « Constituer une collectivité forte regroupant tous les moyens humains, matériels, administratifs, financiers pour assurer un développement cohérent et équilibré des deux communes fondatrices (...) »³, déclarons M. Joseph Thébaud, maire de Bédée et moi-même. C'est une solution évidente d'avenir et de bon sens pour nous, les deux maires de Bédée et Pleumeleuc.



La procédure de création de commune nouvelle impose octobre 2018 comme échéance pour délibérer. Afin de la respecter, le calendrier de travail de l'étude connu de tous les élus dès décembre 2017 impose un rythme régulier de réunions depuis le début de l'année pour tenir les délais de réalisation.

Au regard de cette étude, les intérêts et avantages de la commune nouvelle ont été rapidement mis en évidence, et les principes de son organisation retenus par les deux bureaux municipaux. Le projet reçoit également le soutien unanime de nos trois maires honoraires (Annie Davy, Bédée, Albert Delamarre et Jean-Claude Chapron, Pleumeleuc).

Le 28 juin, les deux conseils municipaux souhaitent majoritairement la mise en place de la commune nouvelle au 1^{er} janvier 2019 :

> Pleumeleuc : 20 voix pour et 2 abstentions

> Bédée : 15 voix pour, 9 voix contre et 3 abstentions.

Pour ma part, les facteurs clés de réussite sont réunis pour s'élancer vers la commune nouvelle dès 2019 (lire article page 6).

La démocratie étant souveraine, les deux conseils municipaux pourront se positionner en toute connaissance de cause à l'issue de l'étude, et ce, malgré les inquiétudes de certains.

Patricia Cousin, Maire

1) Citation d'A. Delamarre, maire honoraire de Pleumeleuc (réunion publique du 15 mai 2018)

2) Vivre à Pleumeleuc n°112 - mai 2018 - Etude de la commune nouvelle - pages 8, 9, 10 et 11

3) Ouest-France - 24 janvier 2018 - Une commune nouvelle est à l'étude



**LA MAIRIE
À VOTRE SERVICE**
14 rue de Rennes
35137 Pleumeleuc
Tél : 02.99.06.15.60
Fax : 02.99.06.11.60
www.pleumeleuc.bzh
mairie@pleumeleuc.bzh



Responsable de publication :
Patricia Cousin, maire
Réalisation : Acis&Galaté -
Impression : Imprimerie
Hauts de Vilaine
Distribué par C-Près -
Pleumeleuc





Micro-crèche

Les travaux à Pleumeleuc, c'est parti !

La première pierre de la micro-crèche a été posée le 22 mai 2018. D'une capacité d'accueil de dix enfants de 2 mois et demi à 4 ans, cette micro-crèche est le nouvel investissement de Montfort Communauté en matière de petite enfance.

285 m² comprend une grande salle de vie de 58 m², un coin atelier et repas de 17 m², deux salles de repos pour les enfants de 13 m² et 19 m². Son ouverture est prévue au printemps 2019.

Mais elle n'a pas encore trouvé son nom. Celui-ci devra être composé avec le nom « Célia ». Montfort Communauté est ouvert à toute proposition de la part des habitants. N'hésitez pas à faire part de vos idées ! ●

CONTACT
MONTFORT COMMUNAUTÉ
ACCUEIL@MONTFORTCOMMUNAUTE.BZH

En présence de Jean-Luc Chenut, Président du Conseil Départemental, Patricia Cousin, Maire de Pleumeleuc, et Christophe Martins, Président de Montfort communauté, ont posé la première pierre symbolique du bâtiment. Depuis, cette nouvelle structure sort de terre, allée des Chênes, en face de la médiathèque. Le projet de



"Ma Boutique Relais" Une nouvelle adresse à Pleumeleuc

Montfort Communauté lance sa deuxième saison du dispositif «ma boutique-relais». Faites décoller votre idée, ouvrez votre boutique en centre-ville !

Avec celle de Montfort-sur-Meu, cette deuxième boutique, située au 1 rue de Romillé (local commercial), est prête à accueillir un nouveau commerce dès la rentrée 2018.

«Ma boutique relais» permet à toute personne souhaitant créer un commerce de pouvoir confronter son projet à la réalité du marché dans un environnement sécurisé : bail précaire, loyer modéré, prêt à taux zéro. Le créateur découvre ainsi le métier de commerçant, teste son idée et développe ses compétences pour envisager sereinement la suite de son aventure.

Pour poser sa candidature, il suffit de présenter un dossier (à télécharger sur le site : <https://www.montfortcommunaute.bzh/>).

CONTACT 06 82 71 34 94 OU
LAURENT.MICHEL
@MONTFORTCOMMUNAUTE.BZH

Espace Bout'chou Les petits ne s'ennuient pas !

Rencontre intergénérationnelle, zoothérapie et spectacle de fin de d'année ont animé ces derniers mois l'espace Bout'chou de Pleumeleuc. Si une trentaine d'enfants ont profité avec bonheur de ces nouvelles animations, c'est plus de soixante personnes qui ont assisté au spectacle.

Vendredi 23 mars 2018, a eu lieu la première rencontre intergénérationnelle entre une quinzaine d'enfants à l'espace-jeux et les résidents de l'EHPAD « Les Charmilles » de Romillé. Ce fut un beau moment de rencontre autour de comptines et de jeux.

Pour renouveler ce partage enrichissant et le pérenniser, un rendez-vous mensuel a été fixé entre nos bout'choux et les résidents.

Vendredi 8 juin 2018, le Relais Parents- Assis- tantes Maternelles de Montfort Communauté a organisé un atelier de médiation animale, la zoothérapie. Ainsi, une trentaine d'enfants ont rencontré des animaux via des ateliers d'éveil et des activités associant l'animal. Le but : créer entre eux des interactions positives. Et ça a marché, un vrai bonheur pour nos bout'choux ! « Tékitoi et Toitéki » :



un spectacle pour finir cette belle année !
Vendredi 29 juin 2018, une soixantaine d'enfants et d'adultes ont assisté, à la salle des Associations de Pleumeleuc, à ce spectacle proposé par la « La Compagnie Souffleuse de rêves » : une présentation féérique accompagnée d'un orgue de barbarie et de chansons. ●

Conseil Municipal des Jeunes

Le CMJ s'adresse aux jeunes lecteurs...

C'est quoi l'interco ?

L'intercommunalité, ce sont des communes qui se regroupent pour être plus fortes et pour porter ensemble des projets qu'elles ne pourraient mener seules. Notre commune dépend de Montfort Communauté qui réunit, avec Pleumeleuc, sept autres communes, Bédée, Breteil, Iffendic, La Nouaye, Montfort-sur-Meu, Saint-Gonlay et Talensac (population total de 24 364 habitants au 1^{er} janvier 2014). Le conseil communautaire (l'équivalent du conseil municipal pour la commune) se réunit régulièrement pour déployer et financer des projets d'intérêt communautaire qui ne pourraient pas être portés et financés par une seule commune.

Par exemple, chaque commune peut avoir besoin d'un lieu d'accueil pour les tout-petits. Pourtant, elle n'a pas forcément les moyens de construire une crèche sur sa commune, ni le personnel qualifié. C'est

pour cela que Montfort-Communauté investit dans une micro-crèche sur la commune de Pleumeleuc. D'autres investissements sont bien connus de tous : la piscine Océlia, l'Aparté, etc.

C'est quoi une commune nouvelle ?

Emanant de la libre volonté des maires, ce sont plusieurs communes limitrophes qui acceptent de se regrouper pour n'en former plus qu'une. Elle est issue de la loi de la Réforme des Collectivités Territoriales du 16 décembre 2010 qui a été complétée par la loi du 16 mars 2015 dite « Loi pour des communes fortes et vivantes ». La commune nouvelle est une solution pour offrir un niveau de service public que chaque commune ne pourra plus maintenir seule. ●



Dispositif "Argent de poche" Quatre jeunes Pleumeleucois en ont bénéficié

Entre les 9 et 20 juillet, ce dispositif a une nouvelle fois permis à quatre jeunes de 16 à 18 ans d'avoir une première expérience professionnelle et cela grâce à la participation du Service Technique de la commune. C'est, encadrés par deux agents du Service Technique, Alan Pouluais et Armel Mor, que Lorine, Enzo, Elicia et Fabien ont travaillé plusieurs matinées pour la commune faisant ainsi leurs premiers pas dans le monde professionnel. Au programme : montage et démontage de la fête du 14 juillet, peinture des murs de quelques classes de l'école publique du Petit Prince. Nos jeunes Pleumeleucois ont mis du cœur à l'ouvrage recevant ainsi les félicitations des agents de la commune. Une réussite pour ce dispositif à renouveler lors de prochaines vacances scolaires ! Prochaines dates du dispositif sur la 1^{ère} semaine des vacances de la Toussaint (du 22 au 26 octobre 2018). ●

RENSEIGNEMENTS
SERVICE EDUCATION-ENFANCE-
JEUNESSE / VIRGINIE COLOMBEL-GUILLARD
/02 99 06 15 60 / MAIRIE@PLEUMELEUC.BZH





COMMUNE NOUVELLE

DES RACINES ET DES AILES DÈS JANVIER 2019

Pour les habitants de Bédée et de Pleumeleuc, la commune nouvelle, c'est appartenir à des communes historiquement liées afin de s'élancer et aller de l'avant vers de nouvelles perspectives ; des racines et des ailes pour encore jouer le rôle de proximité dans un contexte fragilisant de plus en plus la capacité de l'action communale. Qu'en est-il de l'étude de la commune nouvelle lancée en janvier dernier ?

LES PREMIERS RETOURS...

18/12/17

Validation de l'organisation de la démarche de l'étude.

22/01/18

Lancement officiel de l'étude par délibérations municipales.

19/03/18

Partage du diagnostic du territoire et réflexion sur le projet politique par les conseils municipaux.

15/05/18

Premières avancées sur l'organisation politique et des services par les deux bureaux municipaux.

18/05/18

Réunion publique avec soutien unanime des maires honoraires.

25/06/18

Présentation aux deux conseils municipaux du projet de la commune nouvelle : projet politique, organisation des élus, de la commune nouvelle/communes déléguées et des services.

28/06/18

Vote « à blanc » sur oui ou non favorable à la mise en place de la commune nouvelle au 1^{er} janvier 2019 sur les bases du projet présenté le 25 juin

> Pleumeleuc :
20 voix pour et 2 abstentions
> Bédée :
15 voix pour, 9 voix contre et 3 abstentions.

LA CRÉATION DE COMMUNES NOUVELLES EN 2018

Au 1^{er} janvier 2018, la France compte 560 communes nouvelles sur l'ensemble du territoire métropolitain, regroupant près de 1 900 communes et 1,9 million d'habitants. Cette véritable révolution « silencieuse », issue de la libre volonté des maires et de leurs équipes, témoigne de la détermination des élus locaux à donner une nouvelle ambition à leurs territoires.

(Source : Association des Maires de France)

UN CONTEXTE TERRITORIAL

Régions, départements, inter-communalités, communes... le paysage géopolitique Français s'est profondément transformé. Par leur rôle indispensable de proximité, les communes qui constituent le dernier maillon de cette chaîne territoriale sont fortement fragilisées par le contexte d'aujourd'hui : désengagement de l'Etat, effet domino de la dette publique, réduction du nombre de communes, affaiblissement de leurs compétences en faveur de leur inter-communalité, diminution de leurs ressources financières, etc.

TOUS LES FACTEURS-CLÉS DE RÉUSSITE RÉUNIS

Bassin de vie de 7 500 habitants, poids politique suffisant

sur l'échiquier territorial, projet politique finalisé, optimisation des moyens y compris financiers, impact fiscal limité... et élus majoritairement favorables. Grâce au travail soutenu du bureau d'étude (LJConseil), des services municipaux et de groupes d'élus, l'étude est venue confirmer tous ces éléments fin juin 2018. L'intérêt pour le projet grandissant au fur et à mesure de son élaboration s'est transformé en enthousiasme pour les uns et en inquiétude, voire réticences, pour les autres.

LES PREMIERS RETOURS DE L'ÉTUDE AVANT L'ÉTÉ

L'échéance du mois d'octobre pour se prononcer ou non sur la création de la commune nouvelle est connue de tous les élus, le calendrier de travail permettant

de tenir ce délai légal aussi (valable dès décembre 2017). Comme prévu, les premiers retours du travail sont présentés le 25 juin 2018 aux deux conseils municipaux.

PLEUMELEUC : « OUI, AUJOURD'HUI, MARIONS-NOUS »

Sans porter de jugement (lire encadré ci-contre), Mme Patricia Cousin, maire de Pleumeleuc et une grande majorité de ses élus considèrent que toutes les conditions sont réunies pour s'unir et s'élancer vers la commune nouvelle dès à présent. Avec la sécurisation des dotations de l'Etat (accordée aux communes créées avant 2019) et nos capacités financières, l'union de Bédée et de Pleumeleuc permettra d'ancrer tous les investissements actuels et futurs sur le long terme tout en étant plus efficace dans l'action de proximité.

Dans le respect et l'harmonisation des projets de chaque commune historique, la commune nouvelle pourra envisager son développement de façon équilibrée grâce à une vision unique de ce territoire élargi et dans l'intérêt de sa population présente et future. Par leur témoignage et diverses déclarations, notre sénatrice Françoise Gatel, notre député, François André et nos maires honoraires ont apporté également leur soutien pour la création de la commune nouvelle en 2019. ●

Extrait de l'Editorial de M. Joseph Thébaud dans Le Bédéen n°116 - juillet 2018 - Edito - page 3

Un autre dossier nous mobilise beaucoup depuis le début de l'année ; c'est celui de la commune nouvelle entre Bédée et Pleumeleuc. De nombreuses réunions ont eu lieu avec les bureaux municipaux des deux communes (COFIL), les conseils municipaux des deux communes (séminaires), des groupes de travail d'élus sur les thèmes des finances, des ressources humaines et de la communication. Sur certaines réunions, les communes sont assistées d'un bureau d'études. Et les agents municipaux des deux communes (près de 80) ont été réunis soit collectivement, soit en inter-services dans la perspective de l'organisation des services de la commune nouvelle. Cette étude doit permettre aux élus de se forger une opinion sur l'opportunité de créer la commune nouvelle dès 2019. Les ambitions à l'échelle de la commune nouvelle sont partagées. Cependant, l'étude a révélé des méthodes de travail et des approches différentes. Au niveau des orientations, il y a des points de difficultés à ce stade pour ce qui concerne des aspects de la gouvernance, de l'organisation des services municipaux et des finances. La commune de Bédée dispose d'une épargne brute qui permet de réaliser les équipements annoncés et néces-

saires ; l'extension de la maison d'enfance/maternelle et une salle de sports inscrite au plan sports communautaire. En commune nouvelle, il faudra probablement arbitrer et différer des investissements. Je ne voudrais pas que la commune nouvelle impacte cette programmation d'équipements. Faisant suite aux diverses réunions intervenues, un projet d'organisation a été présenté en séminaire le 25 juin. Les conseils municipaux ont procédé à un vote à blanc le 28 juin. Lors de cette réunion, j'ai clairement indiqué ma position personnelle. Je considère que la commune nouvelle s'inscrit indéniablement dans l'avenir, mais que le délai est insuffisant pour la créer à l'échéance du 1^{er} janvier 2019. Il y aura lieu de la mettre en place au cours du prochain mandat, une fois que les gros investissements de chaque commune auront été réalisés. Il aurait fallu s'entourer de prestataires extérieurs pour ce qui concerne les finances et les ressources humaines. Pour sa part, le conseil municipal a majoritairement souhaité poursuivre l'étude en demandant des adaptations à Pleumeleuc. Le vote n'est pas unanime ; 15 voix pour, 9 voix contre et 3 abstentions. » ●



TÉMOIGNAGES

Albert Delamarre, maire honoraire de Pleumeleuc

« La réunion de l'échangeur de Pleumeleuc, en 1987, a été la clef du développement de Pleumeleuc. Pleumeleuc tourne une page administrative de son histoire. Elle doit continuer à oeuvrer pour servir le bien commun des deux communes. il faut toujours se battre pour avancer, qui n'avance pas recule ! »

Jean-Claude Chapron, maire honoraire de Pleumeleuc

« L'échangeur a réuni les deux communes que la quatre-voies pouvait séparer. D'importants atouts de développement et d'avenir pour tout le secteur les unissent. Il ne reste plus qu'à ratifier cette union dans la commune nouvelle. Nous disons « oui » aujourd'hui, marions-nous ! »

Annie Davy, maire honoraire de Bédée

« Le maintien, le développement des services aux habitants et un pôle bien identifié à l'échelle du département, de la région sont facteurs d'une nouvelle attractivité, dit-elle. les communes doivent donner l'exemple et préparer l'avenir. »

URBANISME

LES GROS CHANTIERS DE LA RENTRÉE

➤ Qu'il s'agisse de réalisation d'études ou de travaux, ces différents investissements inscrits au budget 2018 doivent commencer dès l'automne. Deux études d'aménagement sont engagées ; l'une, pour concevoir l'aménagement du prochain lotissement communal et l'autre, la construction du futur bâtiment dédié aux activités sportives. D'autres équipements et espaces publics s'ouvrent, quant à eux, aux travaux : la modernisation de la salle des Associations, celle de la station d'épuration, la construction de l'abri de pèlerin au cimetière, le réaménagement de la rue de Rennes et la création du cheminement doux vers la zone commerciale du Bail.

L'ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT DU FUTUR LOTISSEMENT, RUE DE LA FONTAINE

Objectif :

➤ Offrir un habitat diversifié au sein de l'agglomération (voir article à droite).

COÛT DE L'ÉTUDE : 18 000 € TTC

LA CONCEPTION DU FUTUR BÂTIMENT SPORTIF

Objectif :

➤ Construire un équipement répondant aux besoins des pratiques douces (salles de musculation, de gym, de yoga...) d'un côté et à ceux des pratiques extérieures de l'autre (vestiaires, locaux techniques et conviviaux)

Choix du maître d'œuvre : l'architecte David Cras (taux : 9,69%)

COÛT PRÉVISIONNEL : 1 400 000 HT

LA CONSTRUCTION DE L'ABRI DE PÈLERIN

Objectifs :

➤ Améliorer l'accueil des familles lors du temps de recueillement au cimetière.

➤ Équiper l'abri de sanitaires toilettes publics et d'un accès électrique.

COÛT PRÉVISIONNEL : 66 000 € HT

LA CRÉATION DU CHEMINEMENT DOUX VERS LA ZONE DU BAIL

Objectifs :

➤ Améliorer le réseau des déplacements doux vers les parcs d'activité économique.

➤ Aménager une liaison sécurisée sécuritaire pour les usagers les plus vulnérables (PMR, piétons, cyclistes) entre le Drive et le futur ensemble commercial, rue Pasteur.

COÛT PRÉVISIONNEL : 14 000 € HT

LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DE RENNES

Objectifs :

➤ Améliorer la voirie et la circulation dans le cadre de la démarche globale d'apaisement des vitesses.

➤ Offrir des aménagements d'accessibilité et de sécurité dans la continuité de la place de l'Église pour l'ensemble des usagers.

➤ Créer une zone de rencontre sécurisée au droit de la salle des Associations et de la salle polyvalente.

COÛT PRÉVISIONNEL : 200 000 € TTC

LA MODERNISATION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS

Objectifs :

➤ Améliorer la qualité d'usage (fonctionnelle et esthétique).

➤ Améliorer l'acoustique.

➤ Renouveler le mobilier et son système de rangement.

➤ Faciliter l'accès aux traiteurs (perçement du mur Nord).

➤ Rénover les revêtements (murs et sol).

COÛT PRÉVISIONNEL : 80 000 € HT

LA MODERNISATION DE LA STATION D'ÉPURATION

Objectifs :

➤ Améliorer la qualité de l'eau rejetée de la station d'épuration.

➤ Mettre en place le traitement tertiaire : traitement par végétaux plantés dans un bassin (selon l'arrêté d'autorisation d'activité de la station d'épuration délivrée en 2016).

➤ Sensibiliser le public par l'ouverture partielle des lagunes aux visites.

COÛT PRÉVISIONNEL : 123 000 € HT

Un nouveau lotissement en vue pour 2019

Après une extension de l'agglomération avec le Parc de l'Orme, la commune poursuit son urbanisation à l'intérieur même de l'enveloppe urbaine mais avec la même exigence environnementale.

L'ACHÈVEMENT DU PARC DE L'ORME : 311 LOGEMENTS SUR 25 HA EN 12 ANS

2018 marque la fin des travaux de viabilisation du Parc de l'Orme. Dès la conception de ce Parc, la démarche environnementale de son aménagement a permis de mettre en valeur les éléments naturels existants et de privilégier les liaisons piétonnes et cyclables vers le centre-bourg, la zone commerciale et la vallée de la Vaunoise. L'aménagement paysager du Parc de l'Orme s'achève ainsi avec la création de cheminements et d'espaces végétalisés vers les deux étangs communaux situés au Nord, rue de Clays.

UNE NOUVELLE OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT EN PROJET POUR 2019

Au Sud du Parc de l'Orme, c'est un autre plan d'eau communal, l'étang Léon Denieul, qui sera à intégrer dans une nouvelle opération d'aménagement sur l'emprise foncière située à l'Ouest de l'étang entre la rue de la Fontaine et la rue Pasteur.

Au-delà des enjeux de densité et de mixité sociale et urbaine dans le cadre du renouvellement urbain de la commune, ce projet de lotissement devra répondre aussi à un enjeu paysager majeur, aux abords de cet étang situé en limite urbaine entre habitats, activités économiques et campagne.

Accompagnée par le bureau d'études, Atelier du Marais, la municipalité doit élaborer la programmation (types de logements, espaces verts, espaces publics...) au cours de ces six prochains mois. ●

Llanfairfechan : station balnéaire de 3 600 habitants à Conwy, Galles du Nord.



Discours officiel lors de la visite des Gallois le 1^{er} juin 2018.



Visite de la cidrerie, suivie de la ville de Monfort.



Jumelage entre Llanfairfechan et Pleumeleuc

UNE RELATION AMICALE DE BIENTÔT DIX ANS !

Une délégation Galloise en visite à Pleumeleuc au printemps dernier : l'occasion de revenir sur le jumelage avec Llanfairfechan, son histoire, son association, ses échanges et ses actions.

Trajet : bateau et voiture
12 heures
700 miles*

(*selon l'itinéraire D)

Le Comité de Jumelage

Association régie par la Loi 1901 dont le Conseil d'Administration est composé d'habitants, membres actifs et du maire (ou son représentant municipal), membre de droit.
Bureau :
P. Rouault, président / B. Negaret, vice-présidente / M. Pivard, trésorier / F. Renaud, trésorière adjointe / M-T. Collet, secrétaire / M.-A. Chapron, secrétaire adjointe.
Membres de droit : S. Herbreteau / A-S. Patru, suppléante.

Le financement et les actions du Comité de Jumelage

Outre les cotisations des adhérents et les subventions de la commune et de Montfort Communauté, la principale ressource financière du Comité de Jumelage est le vide-greniers qu'il organise le 2^{ème} dimanche d'avril. Autre source financière : les ateliers de conversation anglaise pour adultes, animés par des professionnels et proposés tout au long de l'année.

Quelques chiffres

Nombre d'adhérents du Comité : 47 familles, soit 138 personnes.

Budget moyen annuel : 17 000 €

Dotation forfaitaire annuelle par la commune : 0,40 € par habitant

Subvention communautaire : 1 500 €/an

CONTACT
JUMELAGE.PLEUMELEUC.INTERNET-35.FR
JUMELAGE.PLEUMELEUC@YAHOO.FR

Les échanges du jumelage

« Favoriser et développer les relations entre tous les habitants notamment les jeunes, les associations et les écoles ». Une année sur deux, des Pleumeleucois accueillent ou séjournent à Llanfairfechan chez l'habitant et, à chaque fois, une association Pleumeleucoise est partenaire (Sentiers de la Vaunoise, l'U.S.B.P en foot jeunes, Culture et Théâtre, Passerelle,...). Le plus symbolique de ces échanges est celui de la signature de jumelage en 2011 avec la pose officielle du panneau d'entrée d'agglomération. Cette année (du 30 mai au 2 juin), l'accueil des Gallois s'est fait sous le thème du Patrimoine, en partenariat avec l'association « Passerelle ». Au programme : visite de l'héritage architectural de Pleumeleuc et des environs, découverte des jeux traditionnels gallo-bretons et l'inévitable apprentissage de la confection des galettes de sarrasin et des crêpes de froment ! ●

HOMMAGE A RAY JONES

Raymond Jones, maire de Llanfairfechan en 2009, est à l'origine du jumelage côté Gallois et président du Comité de Jumelage lors de la signature du serment en 2011. « Cette année 2018 revêt un caractère particulier puisque le Jumelage est en deuil avec la disparition de Ray en avril dernier. (...) Que vous soyez Français ou Gallois, vous être tous ici ce soir, grâce à Ray, cofondateur de ce jumelage. Pleumeleuc gardera de Ray le souvenir d'un homme d'ouverture, chaleureux et plein d'humour. (...) C'est bien dans cet état d'esprit que nous vous accueillons et que nous concevons nos relations pour demain. Nous devons transmettre cet héritage afin d'assurer la pérennité de nos relations pour les générations actuelles et futures ». ●



(Extrait du discours officiel du jumelage lors de la visite des Gallois du 1^{er} juin 2018)



La genèse du jumelage

« S'ouvrir sur l'extérieur par un jumelage, accessible à tous, avec un pays européen » Issu en 2008 d'une volonté municipale et de la motivation de quelques Pleumeleucois, le jumelage est scellé entre Llanfairfechan et Pleumeleuc le 4 juin 2011.

30/08/09
Prise de contact entre Raymond Jones, maire de Llanfairfechan et Patricia Cousin, maire de Pleumeleuc.

21/09/09
Accord au projet du jumelage avec Llanfairfechan par délibération municipale.

28/11/09
Parution du Comité de jumelage au Journal Officiel des associations.

01/03/10
Décision de créer le jumelage par délibération municipale.

04/06/11
Cérémonie et signature officielle du serment de jumelage à Llanfairfechan.

08/04/12
Cérémonie de retour à Pleumeleuc.



14 juillet

Nouveautés et traditions à l'étang des Forges !

> La Fête du 14 juillet s'est déroulée sous un soleil de plomb. Le matin, 270 coureurs ont découvert le nouveau parcours proposé par l'association Pleum'Run qui en est à sa 2^{ème} édition en tant qu'organisateur de la course. L'après-midi, parmi les nombreuses animations proposées par le Comité d'animation de Pleumeleuc (le CAP), les bateaux téléguidés et l'aquabulle ont investi le plan d'eau de l'étang.

Au rayon des traditions, le partage de la brioche, le Pleu avec la sangria, puis de la paëlla ainsi que le feu d'artifice ont toujours la cote pour séduire le public. ●



Jeunesse Une croisière mouvmentée pour les enfants de Mélímélome

> C'est embarqués à bord d'un bateau de croisière imaginaire, le « Mélímélôme boat », que les enfants du centre de loisirs Mélímélôme ont vécu de belles aventures cet été 2018.

Dans ce grand paquebot et malgré la présence d'un matelot défaillant, les enfants ont fait des rencontres extraordinaires : une sirène qui s'est invitée, Poséidon à la recherche de son trident ou même Albacore, le protecteur de l'Atlandide ! Mais une croisière sans escale ne serait pas une vraie croisière ; les enfants ont pu ainsi découvrir entre autres Kingoland ou la ferme de Trénube et profiter de la plage. ●



Fête de la Fraise

Le Royaume-Uni, invité de l'édition 2018



Dimanche 3 juin 2018, l'école Saint Melaine accueillait sa traditionnelle Fête de la Fraise.

> Palets, spectacles des enfants, repas, concert et bien évidemment la vente de confiture de fraise

ont traditionnellement animé cette édition ayant pour thème le Royaume Uni. Bien que la pluie soit arrivée en fin de journée interrompant ainsi prématurément le concours de palet commencé dès 9h le matin, la fête s'est déroulée sous le soleil tout au long de la journée. Après la godinette offerte à tous les visiteurs, la nouveauté cette année : le plateau repas pour le déjeuner ; 300 personnes se sont laissées tenter ! Les « boom boom boys » ont animé ce repas avec leurs reprises des Beatles. Normal pour une fête sous le signe du Royaume Uni ! Entre deux spectacles proposés par les enfants de l'école, la tombola a fait gagner à une Pleumeleucoise un week-end à Londres. Quant à la célèbre confiture de fraise vendue chaque année, elle a été victime de son succès : rupture de stock dès le début de l'après-midi. My jam is too good ! ●



Sport Médailles et niveau national !

Des médailles pour le basket et un niveau régional pour l'équipe féminine du volley-ball.

> En basket, les équipes U11, filles et garçons, et l'équipe U15 des filles ont été médaillées en remportant leur championnat respectif pour cette saison 2017-2018.

Les U13 et U17 filles, quant à elles, n'ont pas démerité en évoluant au plus haut au niveau départemental et en gagnant des tournois tels que ceux de Montfort-sur-Meu et Breteil.

Du côté du volleyball, la saison 2017-2018 a été marquée par la première participation de l'équipe féminine M17 aux rencontres régionales. Face à un niveau très élevé et malgré les défaites du début de saison, l'équipe ne s'est pas découragée progressant au fil des matchs.

Gageons que ces sportifs méritants connaissent un même succès pour 2018-2019 en nous réservant encore de belles surprises ! ●

« Faites de la musique »

Körrus a fait vibrer le cœur de l'église de Pleumeleuc !

> Cette année, la météo a obligé nos musiciens et chanteurs à se produire à l'abri dans la salle des Associations et pour la première fois, au sein même de notre église. Malgré tout, la programmation hétéroclite a enchanté les deux cents personnes venues partager ce moment de rencontre et de découverte. Samedi 9 juin 2018, un événement a marqué cette 7^{ème} édition de la « Faites de la musique » organisée par l'association « Culture et Théâtre » : le concert de Körrus dans l'église de Pleumeleuc. Une première ! Avec son HandPan¹, Körrus a proposé une musique envoûtante qui a conquis un large public. Cette journée de musique s'est poursuivie avec la prestation d'Alex, notre chanteur pleumeleucois qui faisait ses premiers pas sur scène, Quarterback (musique électro-trip-hop) et le groupe Clam, du pur rock. Le bal populaire animé par Ted a clôturé cette belle journée de rencontre, partage et découverte. ●

¹ Instrument de musique acoustique de la famille des idiophones.



L'ASSOCIATION CULTURE ET THÉÂTRE A PERDU UNE AMIE...

> Christine GUERIN, 49 ans, membre du bureau de l'association « Culture et Théâtre » depuis plusieurs années, nous a quittés après un long combat contre la maladie. Tout le monde gardera de Christine le souvenir d'une personne généreuse et toujours souriante.

Nos pensées vont vers sa famille. ●

À la Parchemine



François Faguet fait voyager les visiteurs

➤ Dans le cadre du Festival Partir en Livre organisé par Montfort Communauté, la médiathèque La Parchemine a eu le plaisir d'accueillir pendant l'été une exposition d'un jeune photographe amateur originaire du pays de Montfort, François Faguet. Amoureux de la langue espagnole et des romans de Kerouac, François Faguet est parti l'année dernière en Amérique Latine pendant 82 jours dans quatre pays : Chili, Colombie, Pérou et Bolivie. De son périple, l'artiste nous ramène une série de photographies diverses et variées sur des scènes de la vie quotidienne, des moments pris sur l'instant, des paysages d'une immensité et d'une beauté à couper le souffle. Très ému et très fier de présenter son travail à ses proches, François Faguet a expliqué le pourquoi de ce voyage et raconté quelques anecdotes photographiques lors du vernissage. ●



La BD coup de cœur

➤ « Jean Doux et le mystère de la disquette molle », reçu le prix Landerneau BD 2017 ainsi que le prix Fauve Polar SNCF du festival d'Angoulême 2018. Jean Doux travaille comme juriste chez Privatek, entreprise spécialisée dans les broyeuses à papiers. Ce matin il a une réunion très importante à 9h. Il est limite en retard ; alors, dès que la porte de l'ascenseur s'ouvre, il fonce en « salle de réu ». Malheureusement en chemin, il va rencontrer quelques obstacles, comme Jean-Pierre qui va lui demander de l'aide pour sortir du papier coincé dans la broyeuse ... Une bande-dessinée pour adultes de par la teneur des dialogues et le contenu de certaines scènes. ●

Rencontre : Albert Delamarre

Un livre pour une vie d'agriculteur et d'homme engagé pour sa commune

Agé de 92 ans, père de quatre enfants et grand-père de 11 petits-enfants et de 23 arrière-petits-enfants, Albert Delamarre, agriculteur de métier, a été élu sur la commune de Pleumeleuc pendant 36 ans de 1977 à 1996, dont 18 ans en tant que Maire.

➤ Aujourd'hui, c'est en tant qu'auteur que nous le rencontrons. Dans son livre, « **Un paysan trace sa vie, sa charrue accrochée à une étoile** », Albert Delamarre évoque, au travers des événements de la grande Histoire et aussi d'histoires simples, les joies et souffrances d'une famille. Ses propos ont été recueillis et mis en forme par l'écrivaine et biographe, Catherine Bigot.

EN QUELQUES MOTS, POUVEZ-VOUS DIRE QUEL EST LE CONTENU DE VOTRE LIVRE ?

C'est toute mon histoire, de ma naissance à aujourd'hui. Elle n'est pas racontée par chronologie mais par thème qui me sont personnels ; chaque chapitre est un thème comme « mes racines terriennes », « du service militaire au mariage » ou encore « ma vie publique ». Cette vie publique remplie de belles réalisations même si, aidé des élus de l'époque, rien n'a été facile ; il a souvent fallu se battre pour se faire entendre, Pleumeleuc n'était qu'un village de campagne. Comme obtenir, par exemple, l'échangeur de la RN12 qui a permis à notre commune d'avoir un développement que nous connaissons aujourd'hui.

POURQUOI AVOIR DÉCIDÉ DE RACONTER VOTRE HISTOIRE ?

Ce sont mes quatre enfants qui m'y ont poussé. Ma vie est remplie d'événements heureux, malheureux et a souvent été bouleversée. Une vie faite de rencontres importantes, de séparations douloureuses, d'absences... L'absence de mon père décédé très jeune qui a influencé mes choix, mes décisions. Une vie mar-

quée par mon voyage en Algérie... C'est tout cela que j'ai voulu faire partager. J'ai commencé par griffonner une quarantaine de pages mais ma plus jeune fille a contacté un écrivain public en la personne de Catherine Bigot, pour m'aider dans la rédaction de ces souvenirs.

QUEL MESSAGE AVEZ-VOUS VOULU DÉLIVRER ?

Malgré tout ce qui m'est arrivé de dramatique, je suis heureux. Aujourd'hui tout le monde court après le bonheur. Mais, le bonheur, ce sont justes des petites choses de tous les jours.

COMMENT VOTRE RÉCIT A-T-IL ÉTÉ REÇU PAR VOTRE ENTOURAGE PROCHE ?

Mes enfants étaient ravis. Mes petits-enfants également ; tout le monde l'a lu ! J'ai également voulu le faire découvrir à tous les conseillers municipaux qui m'ont entouré pendant mes années d'élus en tant que Maire. Albert Delamarre sera présent à la médiathèque La Parchemine à l'automne pour faire découvrir aux Pleumeleucois son ouvrage. ●

➤ Maintenant, après avoir fêté mes 90 ans, j'essaie de laisser un souvenir de plus de mon passage sur terre pour mes enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants. Rien n'est fabriqué d'avance, le bonheur n'existe que pour celui qui l'a construit avec effort*.



* Extrait du livre « Un paysan Trace sa vie, sa charrue accrochée à une étoile ». Livre disponible sur la plateforme d'auto-édition Blurb®.

ÉTAT CIVIL



16/03 **Giulia HOUDAN**
3, square des Ecurieuls

28/03 **Jade BERHAULT**
21, La Bourgognais

15/04 **Simon CLOUET**
6, square des Belettes

19/04 **Basile HOUILLOT-DUPEYRAT**
3, bis Chemin de Ronde

09/05 **Léo FISSELIER**
6, allée des Chardonnerets

13/05 **Lucien ORINEL-GOMY**
6, rue des Ruisseaux

20/05 **Ewen LE BOURHIS**
16, avenue de la Vaunoise

02/06 **Gabin VILLAIS-BELLIER**
16, rue du Moulin

29/06 **Elio LE MONTAGNER**
9, rue de l'Hermine

18/07 **Evan DANHYER**
5, square des Rossignols

26/07 **Maël EVEN**
3 square des Hérissons

03/08 **Julianna PORTES**
78 Launay Guillaumet

07/08 **Faustine DANET-TIERCELIN**
26 Le Verger

12/08 **Joyana PICOT**
47 rue du Petit Jardin

16/08 **Romy ADAM**
49 rue du Petit Jardin

22/08 **Margot COIGNARD**
1, square des Roitelets

16

naissances



Tous nos
VOEUX
2018

28/04 **Fabiola SCHMIDLIN**
Djamel MEZIANE

12/05 **Annick BOUGEL**
Yves JOLIER

26/05 **Alexandra MACÉ**
Anthony BLONDEAU

02/06 **Eva RACAUD**
Mickaël RIGOLLÉ

09/06 **Marie LECHAUD**
Renan MIGNON

30/06 **Stéphanie**
DENOUAL
Ronan DÉZALLEUX

07/07 **Caroline LOUPIL**
Julien VALABLE

07/07 **Armelle**
GUILLAUSSEAU
Rémy THARAULT

28/07 **Albane LE BRETON**
DE LA PERRIERE
Sébastien CHANTEUX

25/08 **Dalida GHAMDI**
Didier LECHEVALIER



Nos
peines
2018

27/05 **Madeleine**
DEFFAINS
épouse CARLUER
13, rue de Rennes

02/06 **Jean BETHUEL**
1, La Daviais

04/06 **Albert RICHE**
12, place de l'église

07/06 **Adelino**
TORRES DO MONTE
4, La Chesnelais

08/07 **Christine GUÉRIN**
28, rue Louis Vilboux

Décès de
personnes
nées à
Pleumeleuc

20/07 **Maurice BLANDEAU**
né en 1936

A G E N D A



11

11 novembre
Cérémonie du souvenir
Commémoration à 11h30

25

25 novembre
Marché de Noël
Organisé par l'APE
du groupe scolaire
du Petit Prince



7/8

7 et 8 décembre
Téléthon

(organisé par Bédée/Pleumeleuc)
Dont le village est cette année sur la
commune de Pleumeleuc

2019

13

13 janvier
vœux du maire